

Partir en Livre

Le CNL lance la 4^e édition de son dispositif de résidences en colonies de vacances et centres de loisirs

Le projet de résidences en colonies de vacances et centres de loisirs, initié en juillet 2021 par le Centre national du livre (CNL) et mené en collaboration avec la Charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse, sera reconduit pour la quatrième édition consécutive à l'occasion de la prochaine manifestation *Partir en livre*.

Après un bilan 2023 très enthousiasmant, le CNL prévoit de rémunérer 60 auteurs accueillis en résidences en colonies de vacances ou en centres de loisirs à l'été 2024, grâce à la mobilisation de l'UNAT, de la Ligue de l'Enseignement et des Francas.

Ces résidences, qui seront proposées en juillet et août 2024, s'inscrivent dans la programmation de la manifestation nationale *Partir en Livre* dont l'objectif premier est de donner aux enfants et aux adolescents le goût de la lecture et d'en faciliter l'accès à tous. À cette fin, ce dispositif de résidence associe un temps de création pour l'auteur et un temps de médiation (6 rencontres sur 1 à 3 semaines) pouvant prendre la forme d'ateliers de lecture, d'écriture, d'illustration, d'ateliers créatifs et de jeux littéraires... Ces résidences donnent ainsi l'opportunité aux enfants et aux adolescents de rencontrer des auteurs contemporains et de découvrir leurs œuvres et leur processus de création.

Des webinaires d'information et de formation seront organisés de février à juin afin de préparer la venue des auteurs dans leurs structures d'accueil.

Le dispositif est ouvert à tous les auteurs de littérature jeunesse. Un comité constitué notamment de représentants du CNL, de la Charte et des fédérations d'éducation populaire aura la charge de la sélection finale.

Le CNL attribuera une bourse de 2 000 € bruts aux auteurs retenus après dépôt de leurs dossiers sur le portail du CNL. La Charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse les accompagnera dans leurs relations avec les structures d'accueil.

Les auteurs intéressés par le dispositif peuvent renseigner un formulaire de pré-inscription accessible [ici](#).

Une fois pré-inscrit, si le comité a identifié une résidence susceptible de convenir à l'auteur et à la structure d'accueil, l'auteur sera recontacté avant le 30 avril 2024 pour confirmer ses disponibilités et finaliser son inscription.

Contact presse CNL

Couderc Olivier

olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

